

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement (CCE) de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 19 décembre 2022, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Serge Pronovost et Joël Mercier ainsi que mesdames Ginette Grenier, Julie-Marc Aurèle, Virginie Lupan et Stéphanie Duchesne.

Sont absents : messieurs Mathieu Langlois et Sylvain Harvey

À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie Marc-Aurèle, appuyé par Joël Mercier et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022
3. Suivis
 - 3.1 Projet de politique d'accès à l'eau – retour séance 9 novembre
 - 3.2 Suivi du projet fond environnemental – Lac Canard
 - 3.3 Dragage Irénée Benoit
 - 3.4 Enjeux liés aux sentiers dans les forêts
4. Règlementation
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Comité Ad hoc RCI
 - 5.2 Projets d'aménagement des propriétés de la municipalité incluant les parcs
 - 5.3 Communications
6. Varia –
 - 6.1 Date de rencontre du CCE en janvier 2023
7. Dépôt de documents

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. Adoption des
procès-verbaux du
21 novembre 2022**

Il est proposé par Joël Mercier, appuyé par Serge Pronovost et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en Environnement du 21 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis

**3.1 Projet de
politique d'accès à
l'eau – retour
séance 9
novembre**

Discussion reportée en janvier 2023

Ginette Grenier se propose de faire un résumé du rapport de 200 pages.

**3.2 Suivi projet
fond
environnemental –
Lac Canard**

Lecture de la mise à jour du projet en octobre transmis par Mathieu Langlois. En résumé, des échantillons ont été prélevés qui seront analysés. Mathieu Langlois communiquera avec la responsable du projet pour une mise à jour.

Discussion reportée en janvier 2023.

**3.3 Dragage Irénée
Benoit**

Le CCE a déjà émis une recommandation sur la question du dragage au Parc Irénée Benoit (référence : procès-verbaux février et mai 2022).

Le CCE est en attente d'une confirmation du conseil municipal s'il doit réouvrir ce dossier.

**3.4 Enjeux liés aux
sentiers dans les
forets**

Le CCE souhaite connaître le positionnement de la Municipalité sur les sentiers empiétant sur les terrains privés sur le territoire de SADL.

Le CCE désire faire une rencontre avec les propriétaires afin d'évaluer la possibilité d'obtenir un accord pour développer des sentiers respectueux de l'environnement à travers la Municipalité.

Différents enjeux y seront discutés : respect des propriétés/propriétaires, respect sentiers existants, enjeux environnementaux et responsabilité civile.

L'objectif visé est d'avoir les usagers et propriétaires ensemble afin de développer une formule qui permettrait d'assurer que l'environnement soit protégé, de respecter les propriétés privées, de n'utiliser que les sentiers ouverts par les propriétaires aux citoyens de SADL, et de développer un partenariat avec les propriétaires, la municipalité et des bénévoles pour l'entretien des sentiers.

4. Règlements

4.1

5. Affaires nouvelles

5.1 Comité Ad hoc RCI

Le CCE désire connaître le mandat du comité Ad hoc RCI ainsi que sa composition.

Le CCE souhaite une représentation du CCE à ce nouveau comité Ad Hoc RCI étant donné que les décisions prises peuvent avoir des impacts environnementaux. Il est proposé par Julie Marc-Aurèle et secondé par Serge Pronovost et résolu à l'unanimité de faire la demande que deux membres du CCE fassent partie du comité Ad Hoc RCI. Les deux membres identifiés pour la participation au comité sont : Joël Mercier pour ses compétences en droit municipal et Ginette Grenier ou Serge Pronovost pour leurs participations à l'élaboration de la Politique environnementale de SADL.

Ginette Grenier, présidente du CCE, enverra une lettre officielle présentant l'intérêt du CCE à participer et faire partie du comité Ad hoc RCI.

5.2 Projets d'aménagement des propriétés de la municipalité incluant les parcs

Le CCE aimerait connaître les projets d'aménagement des propriétés détenues par la Municipalité (incluant les parcs) afin qu'il puisse jouer son rôle dans l'évaluation des aspects environnementaux. Par exemple, il a été mentionné, lors du dernier conseil municipal, d'une annulation de projet de jeux d'eau et le CCE n'a jamais été invité à commenter ce projet. Le CCE désire obtenir les détails de la subvention du projet de jeux d'eau qui a été retournée au gouvernement.

5.3 Communications

Le CCE souhaite clarifier la procédure de communication et de suivi entre le conseil municipal et le CCE lorsque :

- Le conseil municipal donne des mandats au CCE
 - Le CCE transmet ses procès-verbaux au conseil municipal
- 1) Afin de favoriser les échanges avec les membres du conseil et de permettre au CCE de contribuer activement aux réflexions touchant l'environnement, il est proposé que Ginette Grenier, présidente, communique avec les personnes responsables afin de donner suite à ces requêtes : Demande de rencontre avec madame la mairesse et le directeur général en février 2023 pour définir les procédures de communications entre le CCE et le conseil municipal, présenter l'intérêt du CCE à participer au comité ad hoc RCI et à contribuer aux discussions de projets d'aménagements des territoires de la municipalité.

- 2) Demande de rencontre conjointe avec CCU en février dans l'objectif de travailler efficacement sur des dossiers communs.
- 3) Présentation à la Directrice des loisirs ou aux membres du Comité des loisirs (s'il redevient actif) pour expliquer le mandat, rôles et responsabilité du CCE ainsi que de définir la contribution/collaboration potentielles du CCE dans les différentes initiatives du Service des Loisirs.
- 4) Demande d'information aux Travaux Publics concernant l'épandage de gravier sur les routes durant l'hiver 2021-2022 et les prévisions 2022-2023 dans une optique de sensibilisation aux conséquences environnementales associées aux activités de déglacage et déneigement.

6. Varia

6.1 Date de rencontre du CCE en janvier 2023

En raison des prochaines rencontres déjà planifiées en janvier pour le conseil municipal concernant le budget (23 et 30 janvier 2023), il est suggéré de faire la prochaine rencontre du CCE le 24 janvier 2023.

7. Dépôt de documents

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 21:08, proposé par Virginie Lupan et secondé par Serge Pronovost.

Tableau des suivis	
Suivi du budget disponible pour le fonds environnemental	M Langlois
Suivi rapport site Œillet dépotoir	M Langlois
Suivi des demandes de rencontres des membres du conseil municipal	G Grenier
Obtenir le calendrier des rencontres CCE pour l'année 2023	M. Langlois
Obtenir le bilan des actions 2022 du service environnement	M. Langlois

Ginette Grenier
Présidente

Stéphanie Duchesne
Secrétaire